AL RISALA DE AL QAYRAWANI:

naissance n'est pas compté. Si l'immolation se fait au matin, on évitera de toucher l'enfant avec quelque quantité que ce soit de sang de la victime. On mangera de la chair de la victime et on en fera l'aumône. On pourra en casser les os. Si on rase les cheveux du nouveau-né et si on fait l'aumône de leur pesant d'or ou d'argent, cela est recommandable et bon. Si on oint la tête du nouveau-né avec un parfum au safran (halûq) au lieu du sang qu'on employait à cette fin au temps du paganisme, il n'y aura aucun inconvénient à cela.

La circoncision (<u>h</u>itân) est une pratique d'obligation pour les enfants mâles et, pour les filles, l'excision (<u>h</u>ifâd) est recommandable.

Chapitre XXX: La Guerre Sainte (Jihâd)

Le Jihâd est une obligation d'institution divine. Son accomplissement par certains en dispense les autres⁽¹⁾. Pour nous, Malékites, il est préférable de ne pas commencer les hostilités avec l'ennemi avant de l'avoir appelé à embrasser la religion de Dieu, à moins que l'ennemi ne prenne d'abord l'offensive. De deux choses l'une : ou bien ils se convertiront à l'islam, ou bien ils paieront la capitation (jizya), sinon, on leur fera la guerre. La jizya n'est acceptée d'eux que s'ils se trouvent sur un territoire où nos lois puissent s'appliquer. S'ils sont hors de notre atteinte, on n'acceptera d'eux la jizya que s'ils se rendent sur notre territoire. Sinon, on leur fera la guerre.

Fuir devant l'ennemi est un péché mortel, si ses effectifs sont du double ou moins du double du nombre des combattants musulmans. Mais si l'ennemi a des forces supérieures au double des nôtres, il n'y a pas d'inconvénient à prendre la fuite.

On doit combattre l'ennemi sans chercher à savoir si l'on combattra sous les ordres d'un chef pieux ou dépravé.

Il n'y a pas d'inconvénient à tuer les prisonniers⁽²⁾ non Arabes⁽³⁾ qu'on aura faits. Mais nul ne devra être tué après avoir eu l'amân (sauvegarde). On ne devra pas violer les engagements pris à leur égard. On ne tuera pas les femmes, ni les impubères. On évitera de tuer les moines et les rabbins, à moins qu'ils n'aient été combattants⁽⁴⁾. La femme, elle aussi, sera mise à mort si elle a participé au combat. L'amân accordé par le plus humble des Musulmans doit être considéré comme valable par les autres. La femme et l'impubère peuvent également donner l'amân quand ils en comprennent la portée. Mais, selon une

⁽¹⁾ C'est donc ce qu'on appelle en droit français une obligation solidaire.

⁽²⁾ Et non pas de race blanche comme le propose la traduction de Bercher. Car, 'ilj [pl.: a'lâj ou 'ulûj] est un terme générique qui désigne tout impie non arabe. (n.c.)

⁽³⁾ La règle est en réalité plus générale et s'étend à tous les prisonniers de guerre adultes et mâles. L'Imam peut, soit les faire mettre à mort, soit les emmener en servitude, soit leur imposer la jizya, ou une rançon, ou les affranchir.

⁽⁴⁾ C'est-à-dire : à moins qu'ils n'aient participé aux hostilités, soit activement, soit par leurs conseils.

autre opinion, cela n'est valable que si l'imam le ratifie.

Du butin fait par les Musulmans à la suite d'opérations de guerre, l'imam prélèvera le quint et partagera les quatre autres cinquièmes entre les membres de l'armée⁽¹⁾. Ce partage se fera de préférence en territoire ennemi.

On ne divise par cinq pour le répartir que le butin fait dans des incursions effectuées avec des éléments montés ou dans des combats. Il n'y a pas de mal, pour le combattant qui en sent la nécessité, à consommer, avant le partage, la nourriture des hommes et des montures. On n'attribue de part de butin qu'à ceux qui ont participé au combat ou qui ont été retenus par des occupations dans l'intérêt du *Jihâd* des Musulmans. Le malade et le cheval devenu boiteux [ou malade à la suite des opérations de guerre] ont aussi leurs parts. On attribue deux parts au cheval et une au cavalier. Aucune part n'est attribuée à l'esclave, ni à la femme, ni à l'impubère à moins que ce dernier ne soit en état de porter les armes et ait été agréé par l'imam et ait participé au combat. De même ne reçoit aucune part, le serviteur à gages [d'un combattant] à moins qu'il n'ait luimême combattu⁽²⁾.

L'ennemi qui se convertit à l'islam alors qu'il est détenteur de biens ayant appartenu à des Musulmans, les conservera licitement. Quand les Musulmans [en territoire ennemi] auront acheté quelque bien de ce genre à un ennemi, le propriétaire musulman initial ne pourra le reprendre qu'en en payant le prix. Quand des biens du même genre auront été intégrés dans des parts du butin, le propriétaire musulman initial ne pourra les recouvrer qu'en remboursant le prix à l'acheteur précédent. Mais quand ces biens n'ont pas été intégrés dans les parts de butin, le propriétaire musulman initial a le droit de les récupérer sans en rembourser le prix.

Aucune attribution supplémentaire ne sera faite si elle n'est prélevée sur le quint et elle est laissée à l'appréciation de l'imam. Elle ne pourra avoir lieu avant le partage. Les armes, les vêtements et les chevaux des ennemis tués (salab) font partie de l'attribution supplémentaire [et soumis aux règles de celle-ci].

Servir dans la garde des villes-frontières (ribât) comporte un grand mérite et ce mérite est d'autant plus grand que les habitants de ces villes sont plus exposés au danger et ont plus de vigilance à exercer à l'égard des entreprises de l'ennemi. Le fils ne participera pas à une incursion à main armée sans le consentement de ses deux parents, à moins que l'ennemi n'attaque une ville par surprise. En ce cas, les habitants ont l'obligation stricte de le repousser et alors

A l'exception des terres cultivables qui sont, aussitôt conquises, labourées au profit des Musulmans.

⁽²⁾ A ces conditions, il faut ajouter les suivantes : être sain d'esprit et de corps et être musulman.

^{*}On ne demande pas le consentement des parents.

SOURATE 2.85: Quoique ainsi engagés, voilà que vous vous entre-tuez, que vous expulsez de leurs maisons une partie d'entre vous contre qui vous prêtez main forte par péché et agression. Mais quelle contradiction! Si vos coreligionnaires vous viennent captifs vous les rançonnez alors qu'il vous était interdit de les expulser (de chez eux). Croyez-vous donc en une partie du Livre et rejetez-vous le reste? Ceux d'entre vous qui agissent de la sorte ne méritent que l'ignominie dans cette vie, et au Jour de la Résurrection ils seront refoulés au plus dur châtiment, et Allah n'est pas inattentif à ce que vous faites. (al kitman)

<u>SOURATE 2.244</u>: Et combattez dans le sentier d'Allah. Et sachez qu'Allah est Audient et Omniscient.

<u>SOURATE 49.15</u>: Les vrais croyants sont <u>seulement</u> ceux qui croient en Allah et en Son messager, qui par la suite ne doutent point <u>et qui luttent avec leurs biens et leurs personnes dans le chemin d'Allah. <u>Ceux-là sont les véridiques</u>.</u>

SOURATE 47.20: Ceux qui ont cru disent: "Ah! Si une Sourate descendait!" Puis, quand on fait descendre une Sourate explicite et qu'on y mentionne le combat, tu vois ceux qui ont une maladie au coeur te regarder du regard de celui qui s'évanouit devant la mort. Seraient bien préférables pour eux une obéissance et une parole convenable. Puis, quand l'affaire est décidée, il serait mieux pour eux certes, de se montrer sincères vis-à-vis d'Allah.

SOURATE 4.77: N'as-tu pas vu ceux auxquels on avait dit: "Abstenez-vous de combattre, accomplissez la Salat et acquittez la Zakat!" Puis lorsque le combat leur fut prescrit, voilà qu'une partie d'entre eux se mit à craindre les gens comme on craint Allah, ou même d'une crainte plus forte encore, et à dire: "ô notre Seigneur! Pourquoi nous as-Tu prescrit le combat? Pourquoi n'as-Tu pas reporté cela à un peu plus tard?" Dis: "La jouissance d'ici-bas est éphémère, mais la vie future est meilleure pour quiconque est pieux. Et on ne vous lésera pas fût-ce d'un brin de noyau de datte.

<u>SOURATE 9.111</u>: Certes, Allah a acheté des croyants, leurs personnes et leurs biens en échange du Paradis. Ils combattent dans le sentier d'Allah: ils tuent, et ils se font tuer. <u>C'est une promesse authentique qu'il a prise sur lui-même dans la Thora, l'Evangile et le Coran.</u> Et qui est plus fidèle qu'Allah à son engagement? Réjouissez-vous donc de l'échange que vous avez fait; et c'est là le très grand succès.

<u>SOURATE 8.59</u>: Que les mécréants ne pensent pas qu'ils Nous ont échappé. Non, ils ne pourront jamais Nous empêcher (de les rattraper à n'importe quel moment). 60<u>Et préparez [pour lutter] contre eux</u> tout ce que vous pouvez comme force et comme cavalerie équipée, <u>afin d'effrayer l'ennemi d'Allah et le vôtre</u>, et d'autres encore que vous ne connaissez pas en dehors de ceux-ci mais qu'Allah connaît. Et tout ce que vous dépensez dans le sentier d'Allah vous sera remboursé pleinement et vous ne serez point lésés. (Turhibūna = terroriser)

<u>SOURATE 9.29</u>: Combattez ceux qui ne croient ni en Allah ni au jour dernier, qui n'interdisent pas ce qu'Allah et son messager ont interdit et qui ne professent pas la religion de la vérité,

<u>parmis ceux qui ont reçu le Livre</u>, <u>jusqu'à ce qu'ils versent la capitation par leurs propres mains</u>, après s'être humiliés. (Jizya)

TAFSIR SOURATE 9.29: Puisque ces gens là renient Mouhammad et son message, leur foi est incomplète voire nulle. Ceux là n'admettent pas les prohibitions décrétées par Allah, ils ne font que suivre leurs passions et penchants et ce que pratiquaient leurs pères sans se soumettre ni se conformer aux enseignements, car s'ils s'y conformaient, ils auraient suivi Mouhammad et appliqué la religion qu'il a apportée puisque tous les Prophè tes qui lui ont précédé avaient annoncé à leurs peuples son avènement et leur ont ordonné de le suivre. Et l'ordre de combattre ces gens-là devint une obligation pour les fidèles.

<u>SOURATE 4.97</u>: Ceux qui ont fait du tort à eux mêmes, les Anges enlèveront leurs âmes en disant: "Où en étiez-vous?" (à propos de votre religion) - "Nous étions impuissants sur terre", dirent-ils. Alors les Anges diront: "<u>La terre d'Allah n'était-elle pas assez vaste pour vous permettre d'émigrer</u>?" <u>Voilà bien ceux dont le refuge est l'Enfer</u>. Et quelle mauvaise destination! (hijra)

<u>MUWATTA MALIK 1532</u>: Yahya m'a raconté de Malik d'Ibn Shihab de Safwan Ibn Abdullah Ibn Safwan qu'il aurait été dit à Safwan Ibn Umayya: "Celui qui ne pratique pas la hijra est ruiné."

<u>SOURATE 4.98</u>: A <u>l'exception des impuissants</u>: hommes, femmes et enfants, incapables de se débrouiller, et qui ne trouvent aucune voie: 99A ceux-là, il se peut qu'Allah donne le pardon. Allah est Clément et Pardonneur.

<u>SOURATE 4.66</u>: Si Nous leur avions prescrit ceci: "<u>Tuez-vous vous- mêmes</u>", ou "Sortez de vos demeures", ils ne l'auraient pas fait, <u>sauf un petit nombre d'entre eux</u>. S'ils avaient fait ce à quoi on les exhortait, <u>cela aurait été certainement meilleur pour eux</u>, et (leur foi) aurait été plus affermie.

<u>SOURATE 61.11</u>: Vous croyez en Allah et en Son messager <u>et vous combattez avec vos biens et vos personnes dans le chemin d'Allah, et cela vous est bien meilleur</u>, si vous saviez! 12<u>II vous pardonnera vos péchés</u> et vous fera entrer dans des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, et dans des demeures agréables dans les jardins d'Eden. Voilà l'énorme succès.

<u>SOURATE 48.16</u>: Dis à ceux des Bédouins qui restèrent en arrière: "Vous serez bientôt appelés contre des gens d'une force redoutable. <u>Vous les combattrez à moins qu'ils n'embrassent l'Islam</u>. Si vous obéissez, Allah vous donnera une belle récompense, et si vous vous détournez comme vous vous êtes détournés auparavant, Il vous châtiera d'un châtiment douloureux".

SOURATE 3.142: Comptez-vous entrer au Paradis sans qu'Allah ne distingue parmi vous ceux qui luttent et qui sont endurants?

<u>SOURATE 61.4</u>: Allah aime ceux qui combattent dans Son chemin en rang serré pareils à un édifice renforcé.

SAHIH MUSLIM 1298: Umm al-Husain a rapporté: Je fis le Hajj avec le Messager d'Allah à l'occasion du pèlerinage d'adieu et l'ai vu quand il jeta des cailloux à Jamrat al-'Aqaba et est revenu alors qu'il était monté sur le chameau, et <u>Bilal et Usama</u> étaient avec lui. L'un d'eux conduisait son chameau, tandis que l'autre soulevait son vêtement par-dessus la tête du messager d'Allah pour le protéger du soleil. Elle a dit: Le Messager d'Allah a dit tant de choses, et je l'ai entendu dire: Si un esclave <u>ayant un bras en moins et ayant le teint noir</u> est nommé pour vous gouverner selon le Livre d'Allah le Très-Haut, écoutez-le et obéissez-lui. (al baghdadi)

<u>SOURATE 48.29</u>: Muhammad est le Messager d'Allah. Et ceux qui sont avec lui sont durs envers les mécréants, miséricordieux entre eux. Tu les vois inclinés, prosternés, recherchant d'Allah grâce et agrément. Leurs visages sont marqués par la trace laissée par la prosternation. Telle est leur image dans la Thora. Et l'image que l'on donne d'eux dans l'Evangile est celle d'une semence qui sort sa pousse, puis se raffermit, s'épaissit, et ensuite se dresse sur sa tige, à l'émerveillement des semeurs. [Allah] par eux [les croyants] remplit de dépit les mécréants. Allah promet à ceux d'entre eux qui croient et font de bonnes oeuvres, un pardon et une énorme récompense.

SOURATE 4.94: Ô les croyants! Lorsque vous sortez pour lutter dans le sentier d'Allah, voyez bien clair (ne vous hâtez pas) et ne dites pas à quiconque vous adresse le salut (de l'Islam): "Tu n'es pas croyant", convoitant les biens de la vie d'ici-bas. Or c'est auprès d'Allah qu'il y a beaucoup de butin. C'est ainsi que vous étiez auparavant; puis Allah vous a accordé Sa grâce. Voyez donc bien clair. Allah est certes Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites.

SOURATE 4.95: Ne sont pas égaux ceux des croyants qui restent chez eux - sauf ceux qui ont quelques infirmité - et ceux qui luttent corps et biens dans le sentier d'Allah. Allah donne à ceux qui luttent corps et biens un grade d'excellence sur ceux qui restent chez eux. Et à chacun Allah a promis la meilleure récompense; et Allah a mis les combattants au-dessus des non combattants en leur accordant une rétribution immense. (Mujahidina)

<u>SOURATE 9.81</u>: Ceux qui ont été laissés à l'arrière se sont réjouis de pouvoir rester chez eux à l'arrière du Messager d'Allah, <u>ils ont répugné à lutter par leurs biens et leurs personnes dans le sentier d'Allah</u>, et ont dit: "<u>Ne partez pas au combat pendant cette chaleur!</u>" Dis: "<u>Le feu de l'Enfer est plus intense en chaleur</u>." - S'ils comprenaient!

<u>SOURATE 9.86</u>: Et lorsqu'une Sourate est révélée: "<u>Croyez en Allah et luttez en compagnie de Son messager</u>", les gens qui ont tous les moyens (de combattre) parmi eux te demandent de les dispenser (du combat), et disent: "Laisse-nous avec ceux qui restent".

<u>SOURATE 9.87</u>: Il leur plaît, (après le départ des combattants) de demeurer avec ceux qui sont restées à l'arrière. <u>Leurs coeurs ont été scellés et ils ne comprennent rien</u>.

SOURATE 9.88: Mais le Messager et ceux qui ont cru avec lui ont lutté avec leurs biens et leurs personnes. Ceux-là auront les bonnes choses et ce sont eux qui réussiront.

SOURATE 9.89: Allah a préparé pour eux des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, pour qu'ils y demeurent éternellement. Voilà l'énorme succès!

<u>SOURATE 9.90</u>: Et parmi les Bédouins, certains sont venus demander d'être dispensés (du combat). <u>Et ceux qui ont menti à Allah et à Son messager sont restés chez eux. Un châtiment douloureux affligera les mécréants d'entre eux.</u>

<u>SOURATE 9.93</u>: Il n'y a de voie (de reproche à), vraiment, que contre ceux qui demandent d'être dispensés, alors qu'ils sont riches. Il leur plaît de demeurer avec ceux qui sont restés à l'arrière. Et Allah a scellé leurs coeurs et ils ne savent pas.

SOURATE 9.20: Ceux qui ont cru, qui ont émigré et qui ont lutté par leurs biens et leurs personnes dans le sentier d'Allah, ont les plus hauts rangs auprès d'Allah... et ce sont eux les victorieux.

<u>SOURATE 9.21</u>: <u>Leur Seigneur leur annonce de Sa part, miséricorde et agrément</u>, et des Jardins où il y aura pour eux un délice permanent

<u>SOURATE 9.22</u>: <u>où ils demeureront éternellement</u>. Certes il y a auprès d'Allah une énorme récompense.

<u>SOURATE 9.23</u>: Ô vous qui croyez! <u>Ne prenez pas pour alliés, vos pères et vos frères s'ils préfèrent la mécréance à la foi</u>. Et quiconque parmi vous les prend pour alliés... ceux-là sont les injustes.

<u>SOURATE 5.51</u>: Ô les croyants! <u>Ne prenez pas pour alliés les Juifs et les Chrétiens</u>; ils sont alliés les uns des autres. Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs. Allah ne guide certes pas les gens injustes.

<u>SOURATE 5.57</u>: Ô les croyants! N'adoptez pas pour alliés ceux qui prennent en raillerie et jeu votre religion, <u>parmi ceux à qui le Livre fut donné avant vous</u> et parmi les mécréants. Et craignez Allah si vous êtes croyants.

SOURATE 4.71: Ô les croyants! Prenez vos précautions et partez en expédition par détachements ou en masse.

<u>SOURATE 4.72</u>: <u>Parmi vous, il y aura certes quelqu'un qui tardera [à aller au combat]</u> et qui, si un malheur vous atteint, dira: "Certes, Allah m'a fait une faveur en ce que je ne me suis pas trouvé en leur compagnie";

<u>SOURATE 4.73</u>: et si une grâce qui vous atteint de la part d'Allah, il se mettra, certes, à dire, comme s'il n'y avait aucune affection entre vous et lui: "Quel dommage! Si j'avais été avec eux, j'aurais alors acquis un gain énorme".

SOURATE 4.74: Qu'ils combattent donc dans le sentier d'Allah, ceux qui troquent la vie présente contre la vie future. Et quiconque combat dans le sentier d'Allah, tué ou vainqueur, Nous lui donnerons bientôt une énorme récompense.

<u>SOURATE 4.75</u>: <u>Et qu'avez vous à ne pas combattre dans le sentier d'Allah</u>, et pour la cause des faibles: hommes, femmes et enfants qui disent: "Seigneur! Fais-nous sortir de cette cité dont les gens sont injustes, et assigne-nous de Ta part un allié, et assigne-nous de Ta part un secoureur".

SOURATE 4.76: Les croyants combattent dans le sentier d'Allah, et ceux qui ne croient pas combattent dans le sentier du Tagut. Eh bien, combattez les alliés du Diable, car la ruse du Diable est certes, faible.

SOURATE 4.84: Combats donc dans le sentier d'Allah, tu n'es responsable que de toi même, et incite les croyants (au combat) Allah arrêtera certes la violence des mécréants. Allah est plus redoutable en force et plus sévère en punition.

<u>SOURATE 5.35</u>: Ô les croyants! Craignez Allah, cherchez le moyen de vous rapprocher de Lui <u>et luttez pour Sa cause</u>. <u>Peut-être serez-vous de ceux qui réussissent!</u>

SOURATE 25.52: N'obéis donc pas aux infidèles; et avec ceci (le Coran), lutte contre eux vigoureusement.

<u>SOURATE 3.200</u>: Ô les croyants! Soyez endurants. Incitez-vous à l'endurance. <u>Luttez constamment</u> (contre l'ennemi) et craignez Allah, <u>afin que vous réussissiez!</u>

<u>SOURATE 5.54</u>: Ô les croyants! <u>Quiconque parmi vous apostasie de sa religion</u>... Allah va faire venir un peuple qu'Il aime et qui L'aime, modeste envers les croyants <u>et fier et puissant envers les mécréants</u>, qui lutte dans le sentier d'Allah, ne craignant le blâme d'aucun blâmeur. Telle est la grâce d'Allah. Il la donne à qui Il veut. Allah est Immense et Omniscient.

<u>SOURATE 9.41</u>: Légers ou lourds, <u>lancez-vous au combat</u>, et luttez avec vos biens et vos personnes dans le sentier d'Allah. Cela est meilleur pour vous, si vous saviez.

<u>SOURATE 9.73</u>: Ô Prophète, lutte contre les mécréants et les hypocrites, et sois rude avec eux; l'Enfer sera leur refuge, et quelle mauvaise destination!

<u>SOURATE 29.6</u>: Et quiconque lutte, ne lutte que pour lui-même, car Allah peut Se passer de tout l'univers.

<u>SOURATE 47.31</u>: Nous vous éprouverons certes afin de distinguer ceux d'entre vous qui luttent [pour la cause d'Allah] et qui endurent, et afin d'éprouver [faire apparaître] vos nouvelles.

<u>SOURATE 55.56</u>: Ils y trouveront [les houris] aux regards chastes, qu<u>avant eux aucun homme</u> ou djinn n'aura déflorées.

<u>SOURATE 60.1</u>: Ô vous qui avez cru! Ne prenez pas pour alliés Mon ennemi et le vôtre, leur offrant l'amitié, alors qu'ils ont nié ce qui vous est parvenu de la vérité. Ils expulsent le

Messager et vous-mêmes parce que vous croyez en Allah, votre Seigneur. Si vous êtes sortis pour lutter dans Mon chemin et pour rechercher Mon agrément, leur témoignerez-vous secrètement de l'amitié, alors que Je connais parfaitement ce que vous cachez et ce que vous divulguez? Et quiconque d'entre vous le fait s'égare de la droiture du sentier.

<u>SOURATE 66.9</u>: Ô Prophète! <u>Mène la lutte contre les mécréants et hypocrites</u> et sois rude à leur égard. leur refuge sera l'Enfer, et quelle mauvaise destination!

SOURATE 90.4: Nous avons, certes, créé l'homme pour une vie de lutte.

<u>SOURATE 8.15-16</u>: Ô vous qui croyez quand vous rencontrez (l'armée) des mécréants en marche, ne leur tournez point le dos. Quiconque, ce jour-là, leur tourne le dos, - à moins que ce soit par tactique de combat, ou pour rallier un autre groupe, - <u>celui-là encourt la colère d'Allah et son refuge sera l'Enfer</u>. Et quelle mauvaise destination!

<u>SAHIH MUSLIM 1902</u>: Rapporté par Abdullah Ibn Qais: Il l'a entendu de son père qui, face à l'ennemi, a déclaré que le Messager d'Allah a déclaré: <u>Certes, les portes du Paradis sont sous l'ombre des épées</u>. Un homme en mauvaise condition se leva et dit: Abu Musa, <u>avez-vous</u> entendu le Messager d'Allah dire cela? Il a dit: Oui.

SAHIH MUSLIM 2921 et SAHIH BUKHARI 2926: Ibn Umar a rapporté le Messager d'Allah en disant: <u>Vous lutterez contre les Juifs et vous les tuez</u> jusqu'à ce que même une pierre dise: Venez ici, musulman, il y a un Juif (se cachant derrière moi); tue-le.

<u>SOURATE 1.6</u>: Guide-nous dans le droit chemin, 7le chemin de ceux que Tu as comblés de faveurs, non pas de ceux <u>qui ont encouru Ta colère</u>, <u>ni des égarés</u>.

<u>SOURATE 5.60</u>: Dis: "Puis-je vous informer de ce qu'il y a de pire, en fait de rétribution auprès d'Allah? Celui qu'Allah a maudit, celui qui a encouru Sa colère, et ceux dont Il a fait des singes, des porcs, et de même, celui qui a adoré le Tagut, ceux-là ont la pire des places et sont les plus égarés du chemin droit".

<u>SOURATE 2.65</u>: Vous avez certainement connu <u>ceux des vôtres qui transgressèrent le Sabbat</u>. Et bien Nous leur dîmes: "<u>Soyez des singes abjects</u>!" (Jean 5.18)

<u>SOURATE 5.64</u>: Et <u>les Juifs disent</u>: "La main d'Allah est fermée!" Que leurs propres mains soient fermées, et maudits soient-ils pour l'avoir dit. Au contraire, Ses deux mains sont largement ouvertes: Il distribue Ses dons comme Il veut. Et certes, ce qui a été descendu vers toi de la part de ton Seigneur va faire beaucoup croître parmi eux la rébellion et la mécréance. <u>Nous avons jeté parmi eux l'inimité et la haine jusqu'au Jour de la Résurrection</u>. Toutes les fois qu'ils allument un feu pour la guerre, Allah l'éteint. Et ils s'efforcent de semer le désordre sur la terre, alors qu'Allah n'aime pas les semeurs de désordre.

SOURATE 33.36: Il n'appartient pas à un croyant ou à une croyante, <u>une fois qu'Allah et Son</u> <u>messager ont décidé d'une chose</u> d'avoir encore le choix dans leur façon d'agir. Et quiconque désobéit à Allah et à Son messager, s'est égaré certes, d'un égarement évident.

<u>SOURATE 8.17</u>: <u>Ce n'est pas vous qui les avez tués</u>: mais c'est Allah qui les a tués. Et lorsque tu lançais (une poignée de terre), ce n'est pas toi qui lançais: mais c'est Allah qui lançait, et ce pour éprouver les croyants d'une belle épreuve de Sa part! Allah est Audient et Omniscient.

<u>SOURATE 47.35</u>: Ne faiblissez donc pas et <u>n'appelez pas à la paix</u> alors que vous êtes les plus hauts, qu'Allah est avec vous, et qu'il ne vous frustrera jamais du mérite de vos oeuvres.

<u>SOURATE 2.191</u>: Et tuez-les, où que vous les rencontriez; et chassez-les d'où ils vous ont chassés: <u>l'association est plus grave que le meurtre</u>. Mais ne les combattez pas près de la Mosquée sacrée avant qu'ils ne vous y aient combattus. S'ils vous y combattent, tuez-les donc. Telle est la rétribution des mécréants.

<u>SOURATE 2.193</u>: <u>Et combattez-les jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'association</u> et que la religion soit entièrement à Allah seul. S'ils cessent, donc plus d'hostilités, sauf contre les injustes.

SOURATE 8.39: Et combattez-les jusqu'à ce qu'il ne subsiste plus d'association, et que la religion soit entièrement à Allah. Puis, s'ils cessent ils seront pardonnés car Allah observe bien ce qu'ils oeuvrent.

<u>SOURATE 9.5</u>: Après que les mois sacrés expirent, <u>tuez les associateurs</u> où que vous les trouviez. <u>Capturez-les, assiégez-les et guettez-les dans toute embuscade</u>. Si ensuite ils se repentent, accomplissent la Salat et acquittent la Zakat, alors laissez-leur la voie libre, car Allah est Pardonneur et Miséricordieux.

<u>SOURATE 5.72</u>: Ce sont, certes, des mécréants ceux qui disent: "<u>En vérité, Allah c'est le Messie, fils de Marie</u>." Alors que le Messie a dit: "ô enfants d'Israël, adorez Allah, mon Seigneur et votre Seigneur". <u>Quiconque associe à Allah (d'autres divinités)</u> Allah lui interdit le Paradis; et son refuge sera le Feu. Et pour les injustes, pas de secoureurs!

<u>SOURATE 9.31</u>: Ils ont pris leurs rabbins et leurs moines, <u>ainsi que le Christ fils de Marie, comme</u>
<u>Seigneurs</u> en dehors d'Allah, alors qu'on ne leur a commandé que d'adorer un Dieu unique. Pas de divinité à part Lui! Gloire à Lui! Il est au-dessus <u>de ce qu'ils [Lui] associent</u>.

<u>SOURATE 8.12</u>: Et ton Seigneur révéla aux Anges: "Je suis avec vous: affermissez donc les croyants. Je vais jeter l'effroi dans le coeur des mécréants. <u>Frappez donc au-dessus des cous et frappez-les sur tous les bouts des doigts.</u>"

<u>TAFSIR SOURATE 8.12</u>: Quant aux mecroyants, Dieu jettera l'effroi dans leurs cœurs et les humiliera à cause de leur désobéissance et leur rebellion contre Son Messager. Il ordonna aux anges: «<u>Frappez vos ennemis à la nuque et aux doigts</u>» c'est à dire coupez-leur les membres: mains et pieds, et frappez-les à la nuque <u>en leur tranchant la tête</u>, comme II a donné aussi le même ordre aux croyants en leur disant: «Quand vous êtes en guerre avec les infidèles,

passez-les au fil de l'épée» [Coran 47, 4]. Al-Qassem rapporte que le Prophète a dit: «Je n'ai pas été envoyé pour punir avec le châtiment de Dieu (c.à.d le feu) mais de frapper sur les cous et de lier les captifs fortement».

<u>SOURATE 47.4</u>: Lorsque vous rencontrez (au combat) ceux qui ont mécru <u>frappez-en les cous</u>. <u>Puis, quand vous les avez dominés, enchaînez-les solidement</u>. Ensuite, c'est soit la libération gratuite, soit la rançon, jusqu'à ce que la guerre dépose ses fardeaux. Il en est ainsi, car si Allah voulait, Il se vengerait Lui-même contre eux, mais c'est pour vous éprouver les uns par les autres. Et ceux qui seront tués dans le chemin d'Allah, Il ne rendra jamais vaines leurs actions.

<u>SOURATE 4.89</u>: Ils aimeraient vous voir mécréants, comme ils ont mécru: alors vous seriez tous égaux! Ne prenez donc pas d'alliés parmis eux, jusqu'à ce qu'ils émigrent dans le sentier d'Allah. Mais s'ils tournent le dos, saisissez-les alors, <u>et tuez-les où que vous les trouviez</u>; et ne prenez parmis eux ni allié ni secoureur.

<u>SOURATE 33.60-62</u>: Certes, si les hypocrites, ceux qui ont la maladie au coeur, et les alarmistes (semeurs de trouble) à Médine ne cessent pas, Nous t'inciterons contre eux, et alors, ils n'y resteront que peu de temps en ton voisinage. Ce sont des maudits. Où qu'on les trouve, <u>ils seront pris et tués impitoyablement</u>. Telle était la loi établie par Allah envers ceux qui ont vécu auparavant et tu ne trouveras pas de changement dans la loi d'Allah.

SOURATE 5.32-33: C'est pourquoi Nous avons prescrit pour les Enfants d'Israël que quiconque tuerait une personne non coupable d'un meurtre ou d'une corruption de la terre, c'est comme s'il avait tué tous les hommes. Et quiconque lui fait don de la vie, c'est comme s'il faisait don de la vie à tous les hommes. En effet nos messagers sont venus à eux avec les preuves. Et puis voilà, qu'en dépit de celà, beaucoup d'entre eux se mettent à commettre des excès sur la terre. La récompense de ceux qui font la guerre contre Allah et Son messager, et qui s'efforcent de semer la corruption sur la terre, c'est qu'ils soient tués, ou crucifiés, ou que soient coupées leurs mains et leurs jambes opposées, ou qu'ils soient expulsés du pays. Ce sera pour eux l'ignominie ici-bas; et dans l'au-delà, il y aura pour eux un énorme chatiment.

<u>SOURATE 58.5</u>: Ceux qui s'opposent à Allah et à Son messager seront culbutés comme furent culbutés leurs devanciers. Nous avons déjà fait descendre des preuves explicites, et les mécréants auront un châtiment avilissant.

<u>SOURATE 5.38</u>: Le voleur et la voleuse, à tous deux <u>coupez la main</u>, en punition de ce qu'ils se sont acquis, et comme châtiment de la part d'Allah. Allah est Puissant et Sage.

<u>SAHIH BUKHARI 6789</u>: Rapporté par Aisha: Le Prophète a dit: "La main devrait être coupée pour avoir volé quelque chose <u>qui vaut un quart de dinar ou plus</u>."

<u>SAHIH BUKHARI 6795</u>: Rapporté par Ibn Umar: Le Messager d'Allah <u>a coupé la main d'un voleur</u> pour avoir volé un bouclier <u>qui valait trois Dirhams</u>.

<u>SAHIH BUKHARI 6799</u>: Rapporté par Abu Huraira: L'apôtre d'Allah dit: « Allah maudit le voleur qui vole un œuf (ou un casque) <u>pour lequel sa main doit être coupée</u>, ou vole une corde, <u>dont la main doit être coupée</u>. »

<u>SAHIH BUKHARI 6800</u>: Rapporté par Aisha: Le Prophète <u>a coupé la main d'une dame</u>, et cette dame venait à moi, et j'avais l'habitude de transmettre son message au Prophète et elle s'est repentie, et sa repentance était sincère.

<u>SOURATE 24.2</u>: La fornicatrice et le fornicateur, <u>fouettez-les chacun de cent coups de fouet</u>. Et ne soyez point pris de pitié pour eux dans l'exécution de la loi d'Allah - si vous croyez en Allah et au Jour dernier. Et qu'un groupe de croyants assiste à leur punition.

<u>SUNAN ABU DAWUD 4462</u>: Rapporté par Abdullah Ibn Abbas: Le Prophète a dit: Si vous trouvez quelqu'un qui fait ce que les gens de Lot ont fait, tuez celui qui le fait, et celui à qui cela est fait.

SAHIH BUKHARI 3030: Rapporté par Ibn Jabir Abdullah: Le Prophète a dit: « La guerre est basée sur la tromperie. »

SIRA IBN ISHAQ: L'Envoyé de Dieu a enfermé les Banu Qurayza dans le quartier de Bint al-Hârith à al-Madînah; Bint al-Hârith est une femme de Banû al-Najjar. Puis l'Envoyé d'Allâh alla au marché d'al-Madînah qui est encore aujourd'hui son marché, et a fait creuser des fossés. Il les fit venir, et les fit décapiter dans ces fossés, on les fit venir à lui par groupes. Parmi eux se trouvèrent l'ennemi de Dieu Huyayy Ibn 'Akhtab, et Ka'b b. 'Asad leur chef. Ils étaient au nombre de six cents, ou de sept cents; celui qui multiplie leur nombre dit qu'ils étaient entre huit cents et neuf cents. Pendant qu'on les amenait à l'Envoyé d'Allâh par groupes, ils dirent à Ka'b b. Asad : « Ô Ka'b! Qu'est-ce qu'on fera de nous? ». Il répondit : « Est-ce que vous êtes incapables de réfléchir? Ne voyez-vous pas que le crieur ne cesse pas de crier, et que celui d'entre nous qu'on envoie ne revient pas? C'est bien sûr la mort. » Cela continua jusqu'à ce que l'Envoyé d'Allâh en finît avec eux.

SIRA IBN ISHAQ 981: Muhammad emmena par la ruse ses ennemis personnels a baisser la garde et à s'exposer au massacre en feignant de vouloir faire la paix. Ceci fut le cas par exemple de Ka'b Ibn al-Ashraf et peu après de nouveau contre Usayr ibn Zarim, un des chefs survivant de la tribu des Banu Nadir, qui avaient été expulsés de leurs maisons à Médine par les musulmans. À cette époque, Usayr ibn Zarim essayait de rassembler une armée, contre les musulmans, avec des hommes de la tribu alliée des Quraish (contre lesquels Muhammad avait déjà déclaré la guerre). Les "émissaires" de Muhammad vinrent trouver ibn Zarim et le persuadèrent de quitter ses bases, se mettant ainsi en danger, afin de rencontrer le prophète de l'islam à Médine pour un traité de paix. Lorsqu'il fut vulnérable, le chef et ses trente compagnons furent massacrés facilement par les musulmans, alors qu'ils n'étaient pour la plupart pas armés, la garantie d'un sauf-conduit leur ayant été donné.

<u>SIRA IBN ISHAQ 834</u>: Lorsque les missionnaires musulmans abordèrent la tribu des Jadhima , un des membres affirma qu'ils seraient massacrés bien qu'ils se fussent déjà "convertis" à l'islam afin d'éviter la mort. Cependant, les autres membres de la tribu furent convaincus qu'ils pouvaient avoir confiance dans la promesse du chef musulman (Muhammad) qu'il ne leur serait

fait aucun mal a la condition qu'ils n'offrissent aucune résistance. (Après avoir convaincu le membre de la tribu sceptique de déposer les armes, les hommes ainsi désarmés furent rapidement attachés et décapités.

<u>SOURATE 33.21</u>: En effet, vous avez dans le Messager d'Allah un excellent modèle à suivre, pour quiconque espère en Allah et au Jour dernier et invoque Allah fréquemment.

<u>Commentaire</u>: Le prophète contactait les gouvernements des provinces voisines:

<u>SIRA IBN ISHAQ</u>: Lettre de Muhammad à l'empereur romain Heraclius: "Le grand de Rome, convertissez-vous à l'islam et vous serez sauvés. Et si vous rejetez mun ultimatum, vous serez responsables de ce qui vous arrivera à vous et à votre peuple."

Le Jihad est un précepte fondamental de l'islam, pratiqué par le prophète, les compagnons, les pieux prédecesseurs, et par les autres musulmans au cours de l'Histoire, qui se manifeste soit par la violence, soit par le mensonge et la ruse. Les versets mecquois (pacifiques) ont été abrogés par les versets médinois (jihad, butin, esclaves...) selon la règle d'abrogation coranique (sourate 2.106 et sourate 16.101). Le jihad a été prescrit de façon progressive lors de la révélation du prophète. Le prophète a répandu l'islam par la violence, armes à la main, dans le but de conquérir des territoires mécréants et d'en faire des terres islamiques. Le maghreb a été envahit par les arabes en 698 et a été contraint de devenir musulman, contrairement aux apôtres du Messie qui ont répandu l'Evangile par la prédication pacifique. Le Maghreb était chrétien, ils ont subi la persécution, l'esclavage, l'obligation de se convertir par la force, de vendre leurs enfants pour rembourser leur jizya, et leurs femmes furent prises comme butin par les musulmans, ayant comme gouverneur Amrou Ibn Al-ass selon l'historien tunisien Ibn Khaldoum et l'historien kurde Ibn Kallikan. Cette persécution se fait ressentir encore aujourd'hui, comme en Algérie où les églises ferment les unes après les autres, et les chrétiens sont emprisonnés pour prosélytisme. Les 4 écoles de jurisprudences sunnites (malekites, hanafites, shaféites et hanbalites) sont toutes daccord pour désigner un jihad obligatoire et permanent, comme l'ont fait le prophète, les compagnons et les pieux prédecesseurs, et celà tant qu'il y aura de l'association et du polythéisme sur Terre. Il suffit de prendre le chapitre 56 de sahih bukhari pour comprendre que le jihad n'avait rien de spirituel. Les historiens non-musulmans (la doctrina jacobi / les chroniques de Sebeos) ne consideraient pas Muhammad comme un prophète, mais comme un guerrier apocalyptique. En 1400 ans, l'histoire dénombre plus de 700 millions de morts à cause de l'islam, dont 400 millions lors du génocide hindou en 711, selon l'historien musulman Qasim hindu shah et les historiens Will Durand et Fernand Braudel.

Pour ce qui concerne le jihad de la Torah, il a été abrogé par l'enseignement pacifique du Messie. Les enfants d'Israël étaient charnels donc ils pratiquaient un jihad charnel, mais lorsqu'ils ont reçu le Saint-Esprit ils sont devenus spirituels, donc leur jihad était lui aussi spirituel. Les croisades ont été instituées par le pape au 11e siècle, dans le but de protéger les chrétiens (catholiques) qui étaient persécutés par les musulmans lors de leur pélerinage à

Jerusalem. Mais au 13e siècle, ces croisés ont combattus tous les chretiens qui n'étaient pas catholiques (vaudois, albijois...) dans le but d'imposer la suprématie catholique (précepte contraire à l'enseignement de Yeshua).

Le but de cet exposé n'est pas de faire l'apologie du terrorisme, mais d'éclaircir la verité sur Daesh et sur l'Islam et d'expliquer pourquoi tant de musulmans émigrent en terre islamique et font le jihad, dans le but de réinstaurer un califat islamique, et d'assoir la souveraineté de l'Islam au monde entier.